



Communiqué de presse du 28/10/2014

Face à la répression de l'action syndicale : toutes et tous en grève le 14 novembre

Alors que **l'État et le capital ne se cachent plus pour réprimer les syndicats et les luttes des travailleur.se.s**, le STE 57 CNT annonce qu'il dépose un préavis de grève pour la journée du vendredi 14 novembre, afin de protester contre la criminalisation et la répression de l'action syndicale.

A Metz, c'est la SNCF, entreprise publique, qui poursuit au civil Fouad Harjane, syndicaliste CNT, pour le blocage de la gare de Metz en 2006 lors de la lutte contre le Contrat de première embauche. **Condamné en première instance à payer 40 000 euros de dommages et intérêts, notre camarade – étudiant à l'époque des faits – est le seul poursuivi pour cette action décidée par l'assemblée générale de grève de l'Université de Metz et qui avait réuni près de 800 personnes.** Après un nouveau report de l'audience du 12 septembre, devant juger de la recevabilité de son appel – et à l'occasion de laquelle environ 150 personnes se sont réunies pour réclamer la relaxe de Fouad, puis pour occuper la direction régionale de la SNCF afin d'exiger le retrait de la plainte – **notre camarade sera de nouveau appelé à comparaître le 14 novembre prochain.**

Si cette affaire d'actualité touche directement la CNT et illustre bien **la volonté de nos dirigeants de faire taire toute lutte sociale dans un contexte où l'austérité et les politiques libérales n'ont jamais fait autant de dégâts sur nos conditions de travail**, rappelons que les attaques faites aux organisations syndicales et aux collègues militants dans l'éducation nationale sont récurrentes : contrats des précaires qui militent non reconduits, mutations forcées ou sanctions disciplinaires pour les collègues qui refusent le fichage des élèves, le travail gratuit ou les expulsions d'élèves sans papiers, remplacements illégaux les jours de grève, étudiant.e.s grévistes sanctionné.e.s pour leur absences aux TD... sont monnaie courante !

A l'heure où de nombreuses luttes se profilent dans l'éducation comme ailleurs, et à l'occasion de l'audience de notre camarade Fouad Harjane, **la CNT appelle à la grève l'ensemble des travailleur.se.s de l'éducation et invite toutes et tous, organisations, collègues et étudiant.e.s à venir se rassembler massivement devant le tribunal de grande instance de metz, vendredi 14 novembre à 9h.**

Toutes et tous ensemble, nous ne baisserons pas la tête !

Syndicat des Travailleur.se.s de l'Education 57 - CNT